

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 juillet 2021

Le CVS de la MAS Le Junca (Gironde) lance un cri d'alarme et saisit le Défenseur des Droits **Des conséquences dramatiques pour les personnes handicapées, oubliées du Ségur de la santé**

Les accords dits du « Ségur de la Santé », conclus l'été dernier, prévoient une augmentation de 183 € nets mensuels pour l'ensemble des personnels des hôpitaux et des maisons de retraite. Mais les établissements sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratifs ont été laissés de côté. Dans les structures privées accueillant des personnes handicapées, les salariés ont le sentiment d'être humiliés et discriminés et migrent vers des structures où les salaires ont été revalorisés.

Le Ségur de la santé a en effet exacerbé les difficultés : il a déstabilisé les organisations et beaucoup d'établissements se trouvent aujourd'hui dans une situation alarmante.

Les conséquences sont dramatiques pour les personnes accueillies, a fortiori pour celles connaissant un ou des handicaps très lourds nécessitant un accompagnement important et constant; elles s'ajoutent aux difficultés quotidiennes de gestion de la crise sanitaire. Ainsi, les résidents sont obligés de quitter l'établissement qui est leur lieu de vie pour être accueillis sur d'autres lieux d'accueil, voire l'hôpital.

***“Nos proches ne peuvent plus rester dans leur
lieu de vie car sans les soignants leur sécurité
n'est plus assurée.”***

Le Conseil de la vie sociale de la MAS Le Junca interpelle directement le Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées sur cette situation jugée “scandaleuse” et a saisi le Défenseur des droits et libertés.

Cette démarche, véritable cri d'alarme de la part des personnes handicapées et de leurs proches, fait écho à la mobilisation inter-associative lancée fin avril 2021 par 19 organisations girondines pour alerter la puissance publique sur l'urgence de la situation et ses conséquences*.

Contacts presse :

Claire Bouchareissas 06 82 36 76 36

Laurence-Marine Dupouy 06 34 38 11 00

Dans la lettre ouverte au directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et à Sophie Cluzel, les membres du CVS de la MAS écrivent : *“ Mécontentement, le mot est bien faible ; certains ont parlé de colère et de honte face à cette situation scandaleuse dont les conséquences sont subies par nos proches, qui eux n'ont pas la parole pour vous exprimer à quel point cette situation est inconcevable.*

Et de poursuivre : [...] *l'accompagnement de qualité qu'ils reçoivent à la MAS le Junca est mis à mal, en péril même. La MAS n'arrive plus à recruter et à garder son personnel soignant (aides-soignants et infirmiers) : tous partent dans le secteur sanitaire car ils sont payés plus en quittant la convention 66. Difficile de comprendre que les moyens sont mis davantage auprès des malades que des personnes en situation de handicap.”*

“Nous vous exprimons notre colère devant le sacrifice de nos proches face à des choix politiques profondément injustes.”

Dans la lettre pour saisir le Défenseur des droits et des libertés, la présidente et les membres du CVS s'indignent : *“Aujourd'hui, nous vous exprimons notre colère devant le sacrifice de nos proches face à des choix politiques profondément injustes. Nous exprimons notre colère face à des liens familiaux qui sont rompus. Nous exprimons aussi notre angoisse et inquiétude face à la discontinuité de leur accompagnement. Nous vous demandons votre soutien et votre intervention afin que nos proches en situation de handicap puissent vivre dans leur lieu de vie qu'est l'établissement dans le respect de leurs droits et libertés. Nous ne voulons pas qu'ils soient les otages de choix politiques.”*

* Pétition en ligne du collectif inter-associatif girondin :

<https://www.change.org/p/premier-ministre-jean-castex-le-handicap-grand-oublie-du-segur-de-la-sante>

>Annexes : courriers adressés au Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et au Défenseur des droits et libertés.

Contact presse :

Claire Bouchareissas 06 82 36 76 36

Laurence-Marine Dupouy 06 34 38 11 00

À PROPOS DE LA MAS LE JUNCA DE L'APAJH GIRONDE :

<https://www.apajh33.fr/pole-soin-et-autonomie/maison-daccueil-specialisee-le-junca>
www.apajh33.fr

La Mas Le Junca est un établissement de l'APAJH Gironde. Association loi 1901 à but non lucratif, elle a développé et orienté ses actions pour accompagner tous les handicaps dans toutes circonstances et tout au long de la vie.

L'APAJH Gironde promeut depuis son origine une société inclusive. Elle aide chaque personne à construire et à réaliser son projet de vie en mettant à sa disposition des services adaptés ou des accueils diversifiés en établissements spécialisés ou en milieu ordinaire.

Aujourd'hui l'APAJH Gironde accompagne 4 400 personnes. Près de 800 salariés travaillent dans ses 31 établissements et services en Gironde.

LES SUITES DU SÉGUR DE LA SANTÉ :

Fin 2020, le gouvernement a missionné Michel Laforcade pour compléter les actes du Ségur mais la revalorisation salariale a été étendue au secteur privé à but non lucratif de manière très limitée.

Les établissements du champ du handicap en étaient toujours exclus.

Un rattrapage est intervenu depuis le 1er avril pour les personnels des services à domicile et le 13 avril le gouvernement a annoncé l'augmentation des salaires, uniquement pour le personnel soignant du champ du handicap.

Contacts presse :

Claire Bouchareissas 06 82 36 76 36

Laurence-Marine Dupouy 06 34 38 11 00